



2 Place Saint-Christophe  
36370 LIGNAC

☎ 02 54 24 31 40 – contact@cdcmova.fr

À Mesdames, Messieurs les **Conseillers  
Communautaires**

Madame, Monsieur,

Dans le respect des distanciations sociales et des gestes barrières, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

**MARDI 23 MAI 2023 à 18H30  
en la Salle des Fêtes de CHALAIS**

**L'ordre du jour est le suivant :**

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2023 ;
3. Signature officielle de la convention avec Initiative Brenne (pour article de presse) ;
4. Validation du logo de la Communauté de Communes ;
5. Convention entre la Région Centre-Val de Loire et la Communauté de Communes pour la mise en œuvre du fonds partenarial économie de proximité ;
6. Convention de maîtrise d'ouvrage entre le PNR de la Brenne et la Communauté de Communes pour la création de signalétique randonnée ;
7. Achat d'un bâtiment communal à la Commune de Lignac pour le futur siège social de la Communauté de Communes ;
8. Convention de mise à disposition d'un bâtiment communal à Lignac pour la crèche ;
9. Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la Commune de Chaillac concernant le projet de réaménagement du camping municipal de Chaillac ;
10. Création d'un cabinet de santé sur la Commune de Chaillac ;
11. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ;
12. Suppression du poste de Chargé de mission « Patrimoine » ;
13. Création d'un emploi de Chargé(e) de mission « Culture » ;
14. Renouvellement du poste de Chargé de mission « Urbanisme et aménagement du territoire » ;
15. Renouvellement du poste de Conseiller Numérique ;
16. Vote des subventions communautaires 2023 aux associations ;
17. Vote d'une subvention communautaire au Comité de Foire Ovine de Saint-Benoît-du-Sault ;
18. Participation financière pour la prise en charge des salaires des maîtres-nageurs des plans d'eau ;
19. Modification de la composition de la commission « tourisme et communication » ;
20. Désignation d'un référent déontologue ;
21. Adhésion au dispositif « argent de poche » ;
22. Questions et informations diverses.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,  
Mathieu MOREAUX

